

**PARTICIPATIONS DEMANDÉES PAR LA FÉDÉRATION POUR LA RÉALISATION
D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES
(BARÈME 2020 - DELIBERATION DU 28/01/2020)**

Part de la Fédération	Participation demandée par la Fédération
20%	80%

La Fédération demande une participation sur le montant hors taxes des opérations (travaux et maîtrise d'œuvre) aux taux indiqués ci-dessus et assure l'avance de la TVA.

Le Président,

Jean-Claude MORGAND